

Réponse à une consultation 13.12.2012

Audition sur la mise en œuvre des directives européennes sur l'interopérabilité et la sécurité

La mise en œuvre des directives européennes sur l'interopérabilité et la sécurité en Suisse est nécessaire et urgente, car elle permettra d'améliorer la compétitivité du système ferroviaire européen. Pour des raisons historiques, les infrastructures ferroviaires se sont développées de manière distincte de part et d'autre des frontières nationales. Cette diversité constitue aujourd'hui un obstacle technique qui entrave le trafic ferroviaire transfrontière et doit être supprimé aussi rapidement que possible.